

# Vieillessement de la population : du calme!!

Entrevue avec Yves Carrière (démographe)

Publié le 10 avril 2014 par Mélissa Guillemette

Les baby-boomers, c'est-à-dire les personnes nées entre 1946 et 1965, approchent de l'âge de la retraite, certains y sont même déjà. Si bien que d'ici le début des années 2030, le nombre de personnes de 65 ans et plus devrait représenter un peu plus du quart de la population québécoise, alors qu'en 2013, c'était le sixième, d'après l'Institut de la statistique du Québec.

Les scénarios que laisse entrevoir ce changement démographique ont de quoi effrayer. Selon divers chercheurs et analystes, la dette du Québec gonflera en bonne partie à cause d'un système de santé surchargé, tandis que la croissance économique restera famélique. Les jeunes se retrouveront à payer pour les régimes de retraite des vieux, alors que les entreprises manqueront de personnel.

Mais selon Yves Carrière, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal, il ne faut surtout pas prendre ces projections pour argent comptant.

**Mélissa Guillemette : Vous affirmez que l'impact du vieillissement de la population sur la société est souvent exagéré. Pourquoi?**

Yves Carrière : Le vieillissement démographique a le dos large : dès que quelque chose ne va pas, on dit que c'est à cause du vieillissement! Mais une société, c'est beaucoup plus complexe que sa structure démographique. Surtout que le phénomène n'est pas nouveau : on est passé de 8 à 14 % de personnes âgées au Canada entre 1971 et 2010.

**Y a-t-il un «taux de personnes âgées» limites, au-delà duquel rien n'irait plus?**

Si une société avait 25 % de personnes âgées de 65 ans et plus et que les caractéristiques de ces dernières étaient celles des personnes âgées de 1950, ce serait très difficile de fonctionner avec les programmes sociaux d'aujourd'hui. Par contre, une société où les travailleurs prendraient leur retraite en moyenne à l'âge de 67 ou 68 ans et où les années ajoutées à la vie seraient des années en assez bonne santé pourrait très bien fonctionner.

**Mais le système de santé va coûter plus cher lorsqu'un quart de la population aura atteint l'âge d'or, non? D'après le CIRANO, les coûts en santé vont doubler d'ici 20 ans.**

C'est certain, mais il faut être prudent. Selon une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé, de 1998 à 2008, le vieillissement a été responsable d'à peu près 10 % du taux de croissance annuel moyen des dépenses en santé au Canada.

Le reste de l'explication vient des salaires, de l'inflation, du prix des médicaments et de la technologie. Selon moi, le vieillissement devrait plutôt servir à déclencher une réflexion sur la meilleure manière d'offrir les services de santé.

En 1971, on comptait plus de neuf Québécois de 15 à 64 ans pour chaque personne de 65 ans et plus, alors qu'aujourd'hui, il y en a quatre. En 2050, on prévoit un rapport de deux pour un. Ces données laissent croire que le fardeau fiscal sera important pour les personnes en âge de travailler...

### **Que fait-on des 30 % d'hommes et des 19 % de femmes de 65 à 69 ans qui travaillent et paient des impôts au Canada?**

Aujourd'hui, plus de gens arrivent à 65 ans qu'à 15 ans. Mais en 2032, la tendance s'inversera. En fait, je suis tanné d'entendre parler des 15-64 ans. D'une part, ce ne sont pas tous des travailleurs : il y a des chômeurs et des inactifs. D'autre part, c'est comme si on voulait voir les jeunes de 15 à 18 ans sur le marché du travail. Non : on veut les voir à l'école!

### **Et pourquoi s'arrête-t-on à 64 ans, alors que le taux d'emploi des 65-69 ans n'a jamais été aussi élevé? Que fait-on des 30 % d'hommes et des 19 % de femmes de 65 à 69 ans qui travaillent et paient des impôts au Canada?**

Cette catégorie démographique des 65 ans et plus a été définie dans les années 1920. Près de 100 ans plus tard, on l'utilise pour parler des personnes âgées. Or, la santé et l'espérance de vie des 65 ans et plus n'ont pourtant plus rien à voir avec celles de l'époque. À 70 ans, Mick Jagger fait des spectacles et se démène partout! Il faudrait peut-être se mettre à parler des 70 ans et plus.

### **Suivant cette logique, devrait-on faire passer l'âge de la retraite de 65 à 70 ans?**

Ce n'est pas parce que vous augmentez l'âge de la retraite que les gens vont travailler plus longtemps. Certains ne sont plus en forme pour travailler à 65 ans, certains même à 60 ans. C'est reléguer le problème aux provinces, car ces personnes devront recourir à l'aide sociale provinciale.

Mais la réalité, c'est que les gens travaillent déjà plus longtemps. Au Canada, la durée anticipée de vie avant la prise de la retraite pour une personne âgée de 50 ans a augmenté de plus de 3,5 ans environ depuis le milieu des années 1990, pour atteindre 16,3 ans pour les hommes et 16,1 ans pour les femmes en 2009.

### **Est-ce que les caisses de retraite publiques pourront tenir leurs promesses?**

Sans problème. On a mis beaucoup d'argent dans les coffres grâce à une hausse rapide des taux de cotisation à la Régie des rentes du Québec et au Régime de pensions du Canada dans les années 1990. Les deux régimes ont accumulé des surplus et en accumulent encore. Au Québec, le fonds de la Régie totalise au-dessus de 45 milliards.

À partir de 2018, selon les prévisions de la Régie des rentes du Québec, il y aura plus de prestations que de cotisations, mais la réserve sera là pour compenser.

La question à se poser est plutôt : est-ce que le régime est assez généreux? Avec un taux de remplacement du revenu de 25 %, le maximum qu'on peut obtenir en prestations de la Régie des rentes du Québec, c'est autour de 12 500 \$ par année, si on a cotisé au maximum des gains admissibles toute sa vie. Si on ajoute la pension de la Sécurité de la vieillesse [NDLR : à laquelle pratiquement tous les Canadiens ont droit], on obtient autour de 19 000 \$ annuellement.

**Reste qu'avec les hausses du taux de cotisation à la Régie des rentes du Québec, les travailleurs vont verser des cotisations trois fois plus élevées en 2017 que les travailleurs de 1986, pour obtenir les mêmes 25 % de leur salaire à la retraite. Où est l'équité intergénérationnelle ? Chaque ménage n'aura pas trois voitures ni cinq écrans de soixante pouces. Est-ce grave ?**

Pour moi, cette vision correspond à de la comptabilité intergénérationnelle : la colonne de droite doit être égale à la colonne de gauche. L'équité, c'est plus complexe que ça. Ce dont on doit s'assurer, c'est que la génération plus jeune ait la certitude qu'elle aura droit aux mêmes programmes sociaux. On ne peut toutefois garantir que les bénéficiaires seront identiques d'une génération à l'autre. Par contre, ces bénéficiaires doivent être perçus comme étant adéquats dans un contexte donné.

Serait-il plus équitable que chacun épargne pour sa propre retraite? Si on appliquait un tel régime, rien ne garantit que tous auraient le même taux de rendement. En collectivisant le risque, on s'assure d'éviter les catastrophes.

### **Comment l'économie du Québec sera-t-elle transformée?**

Dans toutes les projections sur le vieillissement, le taux de croissance économique demeure positif. Il sera seulement moins fort que s'il n'y avait pas de vieillissement. Chaque ménage n'aura pas trois voitures ni cinq écrans de soixante pouces. Est-ce grave?

Et il ne faut pas oublier que les personnes âgées en produisent, des choses. Quand une grand-mère va garder les enfants de son fils pour qu'il aille travailler et que ça ne lui coûte même pas 7 \$ par jour, c'est un service qui n'est pas comptabilisé dans le produit intérieur brut.

### **Le départ à la retraite des baby-boomers signifie-t-il que les jeunes trouveront plus facilement un emploi?**

L'économie ne fonctionne pas comme ça : ce n'est pas parce qu'un employé prend sa retraite qu'un autre est nécessairement embauché pour le remplacer. Il ne faut pas oublier que les entreprises se réorganisent constamment et gagnent en productivité.

On parle parfois de pénuries à venir. Pénurie, c'est un gros mot. On reconnaît une pénurie quand les salaires dans une industrie augmentent de façon vertigineuse pour attirer des travailleurs. Jusqu'à présent, je n'ai pas vu d'industrie où les salaires sont partis en peur.

Tant mieux s'il y a un jour des pénuries. Le taux de chômage des jeunes va baisser et les salaires vont augmenter. Mais on ne verra pas ça demain matin.

### **Comment voyez-vous le monde dans 20 ans?**

Oui, la société sera plus vieille. Elle ne sera pas moribonde pour autant. On va réaliser qu'on peut innover quand même. Tu peux avoir de vraies bonnes idées pour te lancer en affaires à 60 ans!